





Les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent document sont nécessaires pour l'adhésion au contrat d'assurance. Elles pourront, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, être utilisées par Henner pour des besoins de gestion, de prospection, d'animation commerciale et de réalisation d'études statistiques et patrimoniales. Elles pourront, de convention expresse, et en tant que de besoin au regard des finalités mentionnées ci-dessus, être communiquées aux personnes morales de Henner, ainsi que si nécessaire à ses partenaires, courtiers et assureurs, sous-traitants et prestataires dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées, établis dans ou en dehors de l'Espace Économique Européen, y compris vers des pays dont les législations en matière de protection des données personnelles n'est pas reconnue comme adéquate par l'Union Européenne. Ces transferts interviennent dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection des données personnelles de l'Adhérent. L'Adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données à caractère personnel le concernant. L'Adhérent peut également s'opposer, sous réserve de justifier d'un motif légitime, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés auprès de Henner ayant recueilli ces informations.

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES À \_\_\_\_\_  
LE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT  
PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ" :

Aviva Vie  
Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation  
au capital social de 1 205 528 532,67 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances Siège social :  
70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020  
805 RCS Nanterre

LA GARANTIE MEDICALE ET  
CHIRURGICALE  
Association régie par la loi du 1er  
Juillet 1901, dont le siège social est sis  
14 bld du Général Leclerc 92200  
Neuilly-sur-Seine.

Aviva Assurances  
Société Anonyme d'Assurances Incendie, accidents et Risques  
Divers au capital social de 168 132 098,28 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes -  
306 522 665 RCS Nanterre

## TABLEAU DES GARANTIES

IMPORTANT : ces options viennent compléter les remboursements effectués par la Sécurité sociale ainsi que ceux effectués au titre de la couverture obligatoire choisie par l'entreprise.

	FORMULE EMPLOYEUR	Option 1	Option 2	Option 3
<b>MODULE A : SOINS COURANTS</b>				
Consultations, visites, radiologie, échographie, actes techniques - CAS	100% FR	+25% BR	+50% BR	+125% BR
Consultations, visites, radiologie, échographie, actes techniques - Non CAS	200% BR			
Auxiliaires médicaux, Analyses, et travaux de laboratoire	100% FR			
Prothèses médicales	100% FR			
Prothèses auditives (1 équipement pour 3 ans)	3000 € la paire			
Pharmacie prise en charge par l'AM	100% TM	-	-	-
<b>MODULE B : HOSPITALISATION (Y COMPRIS MATERNITÉ)</b>				
Honoraires (chirurgien, anesthésiste, réanimateur)	Convention et CAS : 100% FR Hors convention ou hors CAS : 200% BR	-	-	-
Frais de séjours  Lit d'accompagnant (par jour) Chambre particulière (par jour) limitée à 30 jours en établissement ou service psychiatrique. Centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle.	Convention : 100% des Frais réels Hors convention : 80% des Frais réels	-	-	-
Forfait journalier hospitalier	100% FR	-	-	-
Maison de santé; Centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle; Etablissement ou service psychiatrique	500% BR	-	-	-
Ambulance prise en charge par l'AM	500% BR	-	-	-
Cures Thermales acceptées par l'AM (par cure)	800 €	-	-	-
<b>MODULE C : DENTAIRE</b>				
Soins dentaires	450% BR	+50% BR	+100% BR	+125% BR
Prothèse remboursée par l'AM	650% BR			
Orthodontie prise en charge par l'AM	650% BR			
Orthodontie non remboursée par l'AM (Forfait par an et par bénéficiaire)	500 €	+100 €	+150 €	+250 €
Implant (racine et pilier implantaire): Forfait par an et par bénéficiaire	1200 €			
Parodontologie (forfait annuel)	500 €			

	FORMULE EMPLOYEUR	Option 1	Option 2	Option 3
<b>MODULE D : OPTIQUE</b>				
ADULTE: Forfait pour 2 ans sauf changement de correction. Au sein de l'équipement le remboursement de la monture est limité à 150 €	-			
. Monture + Paire de verres simples	Réseau : 100% FR (limité à 470€) Hors réseau : 400 €			
. Monture + Paire de verres complexes	Réseau : 100% FR (limité à 750€) Hors réseau : 650 €			
ENFANT: Forfait pour 1 an. Au sein de l'équipement le remboursement de la monture est limité à 150 €	-	Forfait par personne : +50 €	Forfait par personne : +100 €	Forfait par personne : +350 €
. Monture + Paire de verres simples	Réseau : 100% FR (limité à 400€) Hors réseau : 350 €			
. Monture + Paire de verres complexes	Réseau : 100% FR (limité à 700€) Hors réseau : 600 €			
Lentilles remboursées ou non par l'AM (plafond par an et par bénéficiaire)	1000 €			
Chirurgie réfractive de l'oeil (par oeil)	1000 €			
<b>MODULE E : PRÉVENTION, INNOVATIONS &amp; OBSÈQUES</b>				
Vaccins et Médicaments prescrits mais non pris en charge par l'AM (sevrage tabagique, homéopathie, pilules contraceptives) Examens, analyses, radios prescrits et non pris en charge par l'AM Médecine douce : Ostéopathie, chiropraxie, naturopathie, acupuncture, podologie, homéopathie, etiopathie, diététicien	Forfait global par an et bénéficiaire : 400 €	Forfait global par an et par bénéficiaire : +50 €	Forfait global par an et par bénéficiaire : +100 €	Forfait global par an et par bénéficiaire : +150 €
Forfait Maternité (doublé en cas de naissances multiples)	350 €	-	-	-
Garantie Obsèques	3200 €	-	-	-

